

## Conseil Municipal Du 10 septembre 2014

La séance est ouverte à 18 h 30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, SAILLARD-GUILLON Laurence, MM. DE PASQUALIN Bruno, COURBET Jean-Marie, GUILLON Philippe, GUINAND Vincent, JEUNET Dominique CATTEAU Annette, DE PASQUALIN Laurent et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.

Absents excusés : BURY Denis, THOULY Jean Jacques.



### Participation tondeuse commune de Ladoye

La mairie de Ladoye ayant fréquemment besoin de la tondeuse débroussailleuse, le conseil municipal leur a proposé de donner une participation financière de 500 €. Le conseil municipal de Ladoye a accepté la proposition de Nevy. La tondeuse fait partie du matériel mutualisé.

### Participation remorque Blois et Ladoye

La commune a acheté une remorque pour la somme de 1244 €.

Normalement elle est pour les 3 communes, nous attendons confirmation de la commune de Ladoye,

### Information schéma mutualisation

Les dotations de l'état tiendront compte de la mutualisation des services entre les communes et les EPCI. Il faudra faire un état des lieux pour faire le point sur ce qui pourrait être mutualisé et sur les compétences que pourraient à terme prendre la C.C.H.S.

La commune de Nevy mutualise déjà le secrétaire ; l'employé communal et le matériel de l'employé communal

### Défibrillateur

L'appareil est arrivé en mairie.

Les séances de formation durent environ 2 heures.

Formation prévue le **VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014** à 19 Heures 30 à la salle communale.

L'appareil sera installé en façade de l'atelier communal (ancien local des pompiers) cour de la mairie.

### Harmonie de Voiteur

Nous pouvons remercier l'harmonie de voiteur, ils maintiendront leur prestation à Nevy malgré sollicitation de Château-Chalon et d'autres communes.

Pour la commémoration du centenaire de la guerre, nous aimerions la présence des enfants et une gerbe sera déposée en leur nom.

Rendez-vous à 9 h 10 dans la cour de la Mairie

### Eboulement du mur du chemin du cimetière

Le mur qui maintient la route du cimetière s'est écroulé.

La réfection de ce mur est prise en charge par la communauté de communes.

Un arrêté est pris pour interdire le stationnement dans la montée du cimetière. Tout véhicule stationné sera verbalisé.

### Zinguerie de l'église

Le devis de la SARL FAUTRELLE d'un montant de 6 535 € concernant la zinguerie de l'église est accepté par le conseil.

## Choix du type d'assainissement

La C.C.H.S. demande une délibération afin de définir le type d'assainissement adopté sur le territoire de la commune. Assainissement collectif pour la commune hormis La Saugiat.

## Questions et informations diverses

### TRAVAUX RUE DU MOULIN :

Le montant des travaux du Moulin s'élèvent à 41 533 €, le surcout de la facture en revient à tous les travaux supplémentaires imprévus concernant les canalisations d'eau pluviales.

La facture comprend l'enrobé de la cour partie communale THOMAS- GARIN, ainsi que la cour MOQUIN

A déduire de la facture le solde de la subvention CSCJ du Conseil Général de 3435€

Nous avons encaissé une vente de bois de 12 300 €.

Le Ministère de la Culture et de la Communication (conservation des antiquités et objets d'arts du jura) nous demande de retrouver un tableau dont photo jointe déposée à l'église en 1848,

La ligne téléphonique des Essertines desservant le hameau de Rosnay est fortement dégradée, arbres couchés sur la ligne, poteaux très endommagés, ligne prise dans les branches. Il faut effectuer un élagage. Une réunion de concertation s'est tenue sur le site pour convenir de la conduite à tenir.

Mme le Maire a fait un courrier à France Télécom pour un rendez-vous sur les lieux. Les communes de Lavigny et Nevy s'engagent à mener en commun les actions nécessaires.

**Opération brioches** du 9 au 10 octobre. La famille Carrat prend en charge l'organisation.

Michèle Vuillermet est nommée veilleur de l'environnement, concernant les plantes envahissantes.

**Repas communal** : 51 personnes étaient présentes dont 34 personnes de Nevy.

**Erdf** : ERDF effectue un renforcement basse tension sur la route de la vallée.

Les cartes jeunes sont arrivées et à retirer en mairie.

Le Maire lit :

- le courrier adressé au maire et à l'ensemble des conseillers, de M. Bernard Vichot et M. Dominique Alandi-Qui qui concerne l'Association foncière suite aux travaux effectués.

- le courrier de M. André Mouillard qui concerne le débroussaillage à effectuer dans la côte de Chatillon afin d'éviter la propagation en cas d'incendies.

Une exposition sur Germaine Tillion, grande résistante française morte en 2008, se tient actuellement à la médiathèque intercommunale, site de Voiteur et ce jusqu'au 17 octobre. Elle est visible aux heures d'ouverture.

*La séance est levée à 20 h 00.*